

# CONCOURS DE POESIE ET DE SLAM

\***Article 1-** Le concours s'adresse à tous les adultes d'expression française et les jeunes à partir de 15 ans jusqu'au **12 MARS 2018** (de 15 à 17 ans le concours est gratuit sur justificatif)

\***Article 2-** Deux thèmes sont proposés

- thème choisi L'ARDEUR (voir exemples sur le site du Printemps des Poètes)
- thème libre (jamais présenté à Boujan-sur-Libron)

## **POESIE A FORME FIXE**

**Exclusivement les sonnets.** Une prosodie rigoureuse est demandée, ABBA-ABBA-CCD-EDE ou EED)

## **POESIE A FORME FIXE**

Les autres : rondel, rondeau, terza-rima, triolet, ballade.....

## **POESIE CLASSIQUE**

Devant respecter toutes les règles.

## **POESIE NEOCLASSIQUE**

Forme régulière admettant quelques licences liées à l'évolution du langage et de l'écriture.

## **POESIE LIBRE-LIBEREE-SLAM**

La première rime (exemple les fables de La Fontaine) la seconde ne rime pas mais exprime une émotion.

Pour les trois la qualité littéraire sera retenue par le jury.

## **CONTE ou NOUVELLE**

Un seul texte au choix mais **de police 14 au recto de deux feuilles (A4) seulement.**

\***Article 3-** Le nombre de poèmes est limité à deux par catégorie et ne devront pas dépasser 32 vers.

Les textes doivent être **inédits**, dactylographiés sur une feuille de papier (A4).

Il est **IMPERATIF** de mentionner en haut et à droite la catégorie du poème.

\***Article 4-** Le dossier de participation doit comporter :

- les textes dans une grande enveloppe en quatre exemplaires (sans aucun signe distinctif)

- dans une petite enveloppe cachetée (pour respecter l'anonymat) le chèque de dix euros à l'ordre du **Trésor Public**, 2 enveloppes affranchies libellées à l'adresse du candidat et sur une fiche nom, prénom, date de naissance, adresse, adresse mail, téléphone et les catégories choisies ainsi que les titres des poèmes.

Les dossiers seront déposés ou envoyés à l'Espace Raymond Faro Place de la Mairie 34760 BOUJAN-SUR-LIBRON (04-67-30-93-30)

Le palmarès sera proclamé le **5 MAI 2018** à l'Espace Raymond Faro.

Tous les candidats seront avisés début avril et conviés à la cérémonie. Les personnes absentes pourront se faire représenter.

**LE GRAND PRIX DE LA VILLE RECOMPENSERA LE POETE DONT LES TEXTES AURONT ETE PRIMES DANS PLUSIEURS CATEGORIES.**

Les textes ne seront pas retournés. La Médiathèque se réserve le droit de publier les poésies primées dans le recueil de poésies consultables sur place. La participation au concours implique l'acceptation sans réserve de tous les articles du règlement.